

S

Le 15 octobre 2018

Madame le maire

Hôtel de ville

33320 EYSINES

ENVOYE PAR MAIL et LRAR

OBJET : MAISON GUIRAUD MONUMENT HISTORIQUE

Madame le maire,

Dans une lettre adressée à deux de nos adhérents le 31 aout 2018 vous écrivez :

« Je vous confirme que si la maison Guiraud est classé monument historique c'est en raison du style architectural de son escalier ».

Cet escalier est dans la partie acquise par la commune (ex-caisse d'épargne).

Vous êtes maire depuis 10 années. Votre commune a une autre association « connaissances d'EYSINES » avec des élus dans le conseil d'administration. Votre méconnaissance n'est pas acceptable.

Pour faire cesser cette situation nous vous adressons :

- 1) L'inscription incontestable sur la base Mérimée depuis le 16 mars 1988 de la totalité de la maison GUIRAUD sur toutes ces façades. La protection concerne « L'ensemble de la maison (y compris les parties rajoutées au 17^e et aux 19 e siècles) comprenant façades, toitures, escalier à vis, éléments anciens subsistants, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur » (cf pièce jointe).**
- 2) Les cinq faces de la maison GUIRAUD : ancienne maison noble de Bois Salut situé sur deux rues : 61, avenue de la Libération et 4, avenue de Verdun**
- 3) Le journal officiel de l'inscription**

Veillez agréer, madame le maire, nos salutations distinguées.

Monique GUEDON

Présidente d'EPBE « sauvons le bourg »

Pièces jointes : 1) inscription base Mérimée 2) 5 faces de la maison Guiraud 3) journal officiel

Copie aux élus